

BELLO



FLASH

EDITION DE JANVIER 2026

VŒUX DU PERSONNEL ET DES ELUS

Le personnel, les membres du CCAS et les élus municipaux vous souhaitent leurs meilleurs vœux ainsi qu'une belle et heureuse année 2026.

COLLECTES DE SANG 2026

Les collectes de sang de l'année 2026 auront lieu les **mercredis 11 mars, 13 mai, 16 septembre et 18 novembre**, à la **salle des fêtes de 14h à 18h**. Merci de préférer dans la mesure du possible la collecte locale pour assurer sa pérennité. Il est dès à présent possible de réserver un créneau pour la prochaine collecte de mars sur le site de l'EFS.

dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/151896/sang

ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

Les élections municipales se tiendront les **dimanches 15 et 22 mars 2026**. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune, date limite d'inscription fixée au **mercredi 4 février (en ligne)** ou au **vendredi 6 février (dossier papier en mairie)**.

Démarches en ligne : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

EAU ET ASSAINISSEMENT

L'agence de l'eau Artois-Picardie exige* que le prix minimal de l'eau et de l'assainissement soit porté à 1,5€/m³ au 1^{er} janvier 2026, faute de quoi aucune subvention ne peut être accordée. Ces subventions sont essentielles aux projets d'investissement de nos services de l'eau et de l'assainissement, l'agence en étant le principal financeur. Le **prix de l'eau et de l'assainissement** augmente donc en 2026 à Beaufort, **passant de 1,4€/m³ à 1,5€/m³**.

La commune regrette cette décision qui va pénaliser les consommateurs, ce d'autant que l'agence prévoit une hausse des taxes sur l'eau dans les prochaines années...

* Délibérations n°24-A-058 et n°24-A-067 du conseil d'administration de l'agence de l'eau

Le projet de **distribution de kits hydro-économiques et de récupérateurs d'eau** va enfin pouvoir se concrétiser, après quelques aléas administratifs. En février, nous commencerons par la distribution des kits hydro-économiques ; en mars ou avril (selon le calendrier de livraison des entreprises), nous continuerons avec les récupérateurs d'eau. Pour les récupérateurs d'eau, il est encore possible d'en réserver un si cela n'a pas été fait.

Facturation 2^{ème} semestre 2025 : certaines factures d'eau et d'assainissement ont été établies avant la relève effective du compteur (pour répondre à des impératifs en lien avec la trésorerie municipale). Pour les foyers concernés, la facturation correspond à une moyenne de consommation des années précédentes, et peut engendrer une facturation avec un écart pouvant aller jusqu'à une dizaine d'euros. La prochaine relève corrigera cet écart, aucune démarche n'est à effectuer.

CHEMINS RURAUX

Dans la continuité du recensement des chemins ruraux et des travaux de la commission, le conseil municipal ouvre une **enquête publique, du 19 janvier au 20 février 2026**. Un registre est disponible en mairie, pour apporter toute observation. L'ensemble des plans est consultable en mairie ou sur le site Internet de la commune à partir du 19 janvier.

- Déplacement de chemins ruraux

Le chemin rural n°82, actuellement labouré, permet théoriquement de relier la RD28 au niveau du rejet de l'arbre du Sommescaut (planté par Henri IV en 1601) près du cimetière à l'ancienne voie ferrée (réouverture sous peu) : il est proposé de le déplacer le long du cimetière municipal, toujours pour permettre de relier la RD28 à l'ancienne ligne de chemin de fer.

Le chemin rural le long de la chaussée Brunéhaut « côté village » - actuellement labouré : il est proposé de le déplacer le long de l'ancien canal des Torrents. Sa largeur actuelle théorique est de 6 mètres, il est proposé que le chemin ainsi créé sera de 3 mètres de large.

- Désaffectation de chemins ruraux

Il est proposé de désaffecter plusieurs chemins ruraux qui n'existent plus et qui sont actuellement sous forme de pâture ou recouverts de végétation. Il s'agit des chemins ruraux n°1 (entre deux maisons au hameau de Ponchaux), n°2 (chemin du Bosquet Misère à Vaux-le-Prêtre), n°45 (près de la ferme de Madagascar) et n°91 (près de la ferme de Genève).

Il est proposé de désaffecter plusieurs chemins ruraux qui n'existent plus et qui sont actuellement labourés. Il s'agit des chemins ruraux n°33 et 34 (au niveau de l'ancienne décharge de la Sablonnière), 38 (à proximité de Serain), 46 (près de la ferme de Madagascar), 79 et 80 (près de Joncourt) et 83 (chemin qui démarre de l'ancienne ligne de chemin de fer et qui conduit à la chaussée Brunéhaut, à quelques dizaines de mètres de l'ancienne ligne de chemin de fer).

Les chemins proposés à la désaffectation n'ont plus d'utilité depuis longtemps. La désaffectation d'un chemin conduit à sa vente au propriétaire riverain, selon un prix fixé par arrêté préfectoral.

INFORMATIONS DIVERSES

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : le lundi de 15h30 à 17h et le mercredi de 14h30 à 16h.

CONSULTATIONS PMI : le lundi 19/01/26 de 13h30 à 16h30, rue de la Poste.

CAMPING-CAR FRANCE SERVICES : le mardi 13/01/26 et le jeudi 22/01/26 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, en face de la mairie (rendez-vous au 03 23 67 13 92).

MAISON DE L'EMPLOI / PLIE / AVES : chaque vendredi de 8h30 à 11h30 et le dernier lundi du mois de 14h à 17h30 sur rendez-vous, en mairie.

RAMASSAGE BACS : prochaines collectes les jeudis 22/01/26 et 05/02/26.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE JONCOURT : ouverture le mardi, le jeudi et le samedi, de 9h à 11h45 et de 13h à 17h45.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE : ouverture le mardi, jeudi, vendredi et samedi matin, de 9h00 à 12h15.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : du lundi au vendredi de 8h à 12h. Rencontre avec les élus possible en dehors de ces horaires sur rendez-vous.